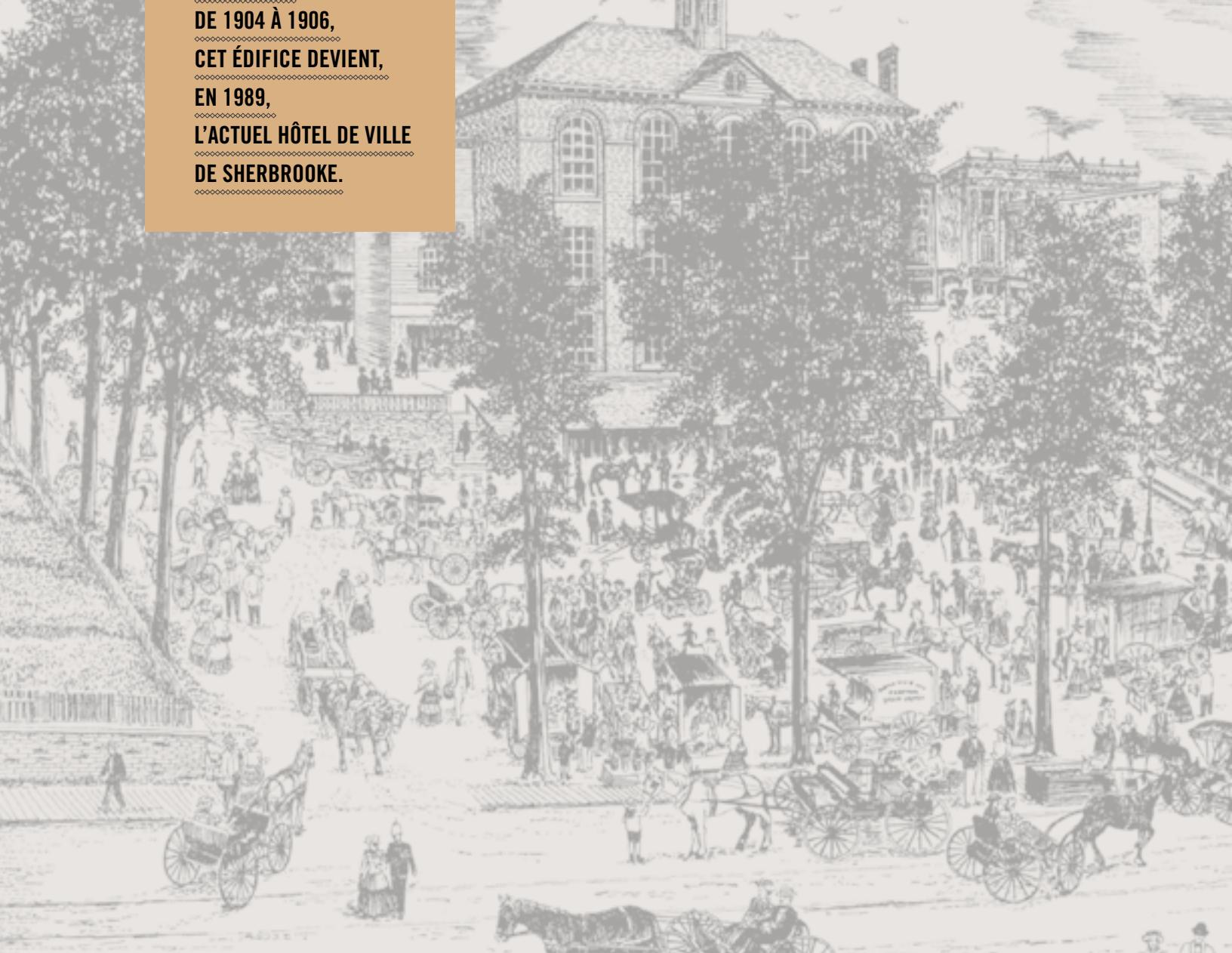




L'HÔTEL DE VILLE DE SHERBROOKE

UN ÉDIFICE PATRIMONIAL SUR UN LIEU
CHARGÉ D'HISTOIRE

**CONSTRUIT
DE 1904 À 1906,
CET ÉDIFICE DEVIENT,
EN 1989,
L'ACTUEL HÔTEL DE VILLE
DE SHERBROOKE.**



UN PEU D'HISTOIRE... ET D'ARCHITECTURE



PHOTO 1

En 1823, lors de l'établissement du nouveau district judiciaire de Saint-François, Sherbrooke construit son premier palais de justice, à l'endroit aujourd'hui occupé par la cour du Séminaire de Sherbrooke, rue Marquette. Dans la tradition de l'architecture domestique de l'époque, cette construction a l'apparence d'une résidence en bois de deux étages. Elle est remplacée, en 1839, par un deuxième palais de justice, dont l'architecture de tradition classique reflète mieux la conception que l'on se faisait de l'administration de la justice. L'édifice existe toujours, rue Williams. Il est la propriété de la Défense nationale et abrite le régiment Sherbrooke Hussard. Pour répondre à des besoins grandissants, un troisième palais de justice est construit de 1904 à 1906. C'est cet édifice qui devient, en 1989, l'actuel hôtel de ville de Sherbrooke.

PRESTIGIEUX DANS SON ARCHITECTURE

Vue sur la façade
de l'hôtel de ville,
vers 1900.



PHOTO 2

Dans les vues de l'architecte en chef du département des travaux publics du Québec, Elzéar Charest, le palais de justice de 1904 doit être prestigieux pour témoigner de la bonne santé financière de la province. Il doit aussi être sévère pour mettre en relief le sérieux de la justice. Charest a donc opté pour le style second Empire, caractérisé par un plan à pavillons, un toit en mansarde et une ornementation classique. Il poursuit ainsi le mouvement de renouveau architectural amorcé en 1882 pour le palais de justice de Rivière-du-Loup.

Le bâtiment a 47 mètres de façade et 21 mètres de profondeur. Il compte deux pavillons de trois étages et une tour centrale de cinq étages. L'architecte a choisi le granit blanc de Stanstead

pour le premier niveau ainsi que le granit rose d'Argenteuil pour le reste de l'immeuble. Les pavillons et la tour font saillie et sont coiffés d'un toit de cuivre en mansarde. Ce dernier concourt largement à l'originalité du bâtiment. La pente à quatre versants du toit des deux pavillons est très forte. Elle est convexe sur la partie centrale et forme un dôme imposant. Un escalier de pierre conduit au portique et quatre colonnes de granit rose supportent le balcon à balustrade. Des détails décoratifs ajoutent à la beauté de l'ensemble : fenêtres arrondies au troisième étage, tours de garde en fer forgé sur les pavillons et le dôme, fronton qui porte la date du début de la construction (1904) et qui fait le lien entre la tour centrale et le corps principal du bâtiment.



PHOTO 3



DE STYLE SECOND EMPIRE,
LE BÂTIMENT COMPORE
DES DÉTAILS DÉCORATIFS
AJOUTANT À LA BEAUTÉ
DE SON ENSEMBLE.



FONCTIONNEL ET SOBRE À L'INTÉRIEUR



PHOTO 4

Dès son entrée, le visiteur pénètre dans un hall spacieux. Le granit aux reflets roses et gris a remplacé le marbre original. Il évoque le revêtement extérieur. Un double escalier de bois, où sont inscrites l'habileté et la patience des artisans d'hier et d'aujourd'hui, conduit au cœur du bâtiment.



PHOTO 5

Un élégant hall d'honneur donne accès à la salle du conseil municipal, qui est naturellement la pièce maîtresse de l'immeuble, comme l'était son ancêtre, la salle d'audience de la cour supérieure du vieux palais de justice. Cette salle a été recyclée pour que s'allient harmonieusement l'ancien et le moderne. On y a restauré avec grand soin les boiseries et les moulures décoratives, mais on a dû y ajouter des balcons pour les médias et le public ainsi qu'une salle



PHOTO 6

de contrôle pour l'équipement audiovisuel du système de communication. Pour embellir les lieux, on a refait le plafond, y disposant des caissons qui reprennent la ligne classique de toutes les moulures de l'édifice.

La restauration de la salle de travail du conseil a, quant à elle, pu se faire sans concession à la modernité. Elle reproduit fidèlement la salle d'audience de la cour du magistrat. Le cabinet de la Mairie et la Direction générale occupent les locaux adjacents à cette section centrale de l'édifice, où sont discutés les grands dossiers municipaux.

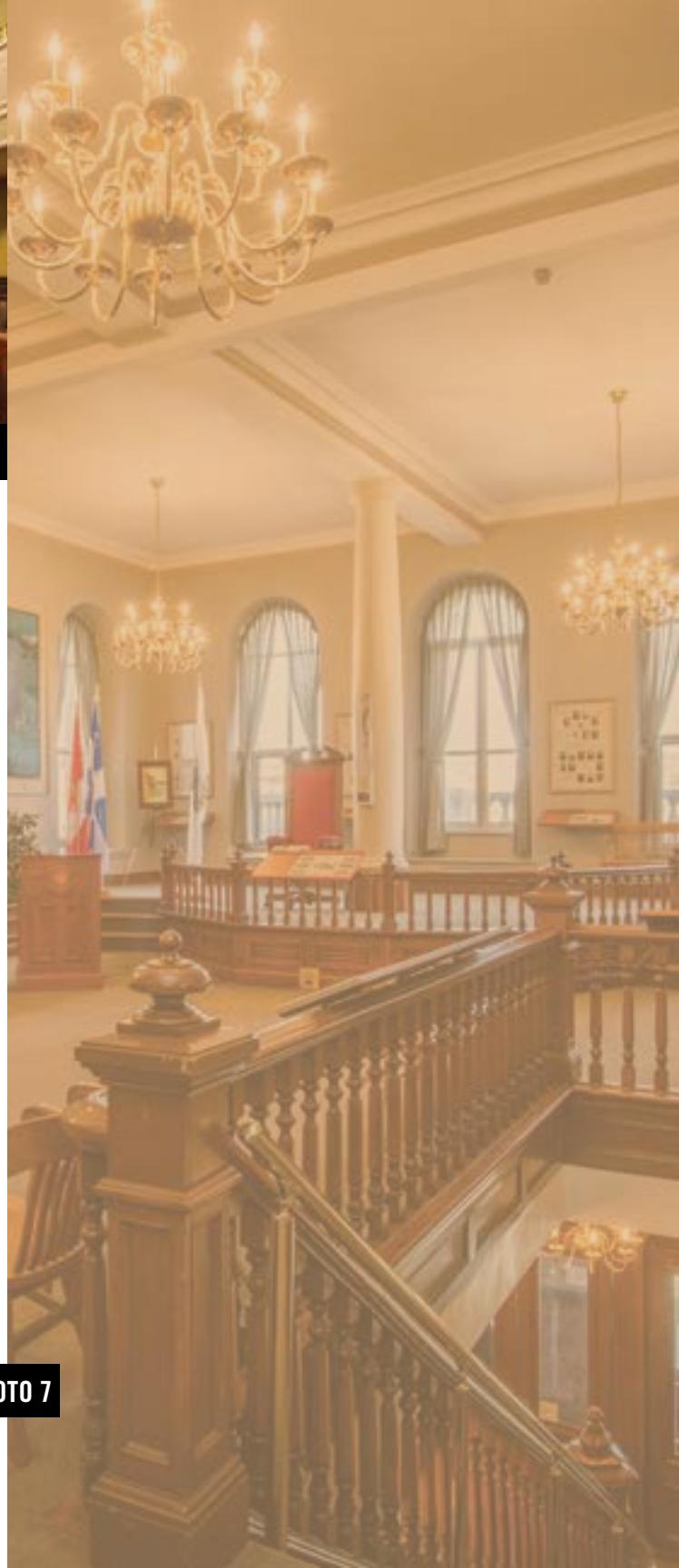


PHOTO 7

Sherbrooke, captée en 1868, à partir du quartier est.
Alors que des maisons modestes sont visibles à l'avant-plan, on aperçoit l'hôtel de ville au loin.



SUR UN SITE HISTORIQUE AU CONFLUENT DE DEUX RIVIÈRES.

PHOTO 8 ▲

Le site où s'élève le nouvel hôtel de ville de Sherbrooke fut d'abord un lieu de passage des Amérindiens et particulièrement un territoire de chasse et de pêche pour les Abénaquis. Ce n'est qu'en 1802 qu'il devient une terre d'accueil pour quelques colons venus des États-Unis pour s'y installer et y prospérer. Gilbert Hyatt est le meneur des 200 associés à qui le gouverneur a octroyé le canton d'Ascot. Déjà établi à l'extrémité sud du canton, Hyatt se laisse séduire par le potentiel hydraulique des chutes de la rivière Magog qui se précipitent dans la rivière Saint-François. Il s'allie

au meneur du canton d'Orford, Jonathan Ball, pour y construire un barrage et deux moulins. Grâce à leur initiative, ils y attirent des colons et des artisans. Ensemble, ils posent les premiers jalons de l'histoire de Sherbrooke.

Les immigrants britanniques prennent bientôt la relève avec l'encouragement des autorités coloniales. Le gouvernement fait de Sherbrooke un chef-lieu judiciaire en 1823 et une circonscription électorale en 1830. Quelques années plus tard, il confie à la British American Land Company la tâche de coloniser rapidement les

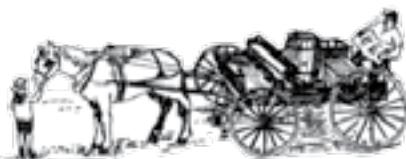




PHOTO 9 ▼



PHOTO 10 ^



Vers 1900, au Marquet Square.
Une foule nombreuse se presse devant les étals
des maraîchers et des autres vendeurs.

Le confluant des rivières Magog et Saint-François,
vu de la rue des Abénaquis, en 1838.
On y voit les ponts Dufferin et Aylmer, de même que
l'ancienne cathédrale, en arrière-plan.

Cantons-de-l'Est. Sherbrooke, qui est au cœur de la région, connaît ainsi un deuxième épisode de développement, ce qui lui vaut le statut de ville en 1852. Un centre administratif des affaires municipales devient alors nécessaire. Le site choisi pour son emplacement est le square situé à l'intersection des rues Wellington et Factory (devenue Frontenac), tout près de la rivière Magog. Le square est déjà animé par une chapelle méthodiste, un hôtel, une auberge, une forge, un magasin général, une cordonnerie ainsi que quelques commerces et résidences.

AU MARKET SQUARE



En avril 1859, le conseil municipal décide d'ériger le premier hôtel de ville de Sherbrooke au Market Square (devenu le carré Strathcona). L'édifice de briques compte trois étages. Il est modeste, n'ayant pour tout ornement que des fenêtres arrondies au niveau supérieur et une tourelle sur le toit. Il abrite les bureaux de l'administration municipale, une salle de réunion et, au premier étage, un marché couvert, qui complète le marché en plein air à l'arrière du bâtiment. Le lieu rappelle les grandes places qui étaient au cœur des principales villes européennes. En plus des services administratifs et commerciaux, la population y trouve une salle où l'on présente des soirées dramatiques et des soirées musicales.

La construction de l'édifice modifie le caractère de la rue Wellington. Partiellement résidentielle avant 1860, cette rue devient principalement

commerciale, accentuant ainsi l'importance du marché dans l'édifice de l'hôtel de ville. L'ensemble est donc bientôt connu sous le nom de Market Square et la salle de réunion est appelée aussi bien salle du marché que salle de l'hôtel de ville.

À la fin du 19^e siècle, il devient évident que l'hôtel de ville de Sherbrooke vit mal sa cohabitation avec le marché. La question est à l'ordre du jour de plusieurs séances du conseil municipal. Au même moment, le palais de justice de la rue William montre des signes de vieillissement. Le gouvernement provincial décide alors de construire un nouvel édifice. L'administration municipale va de l'avant elle aussi avec la construction d'un nouvel hôtel de ville. Sherbrooke aborde donc le nouveau siècle avec deux projets de grande envergure.

En 1870, les fermiers de la région et les vendeurs de marchandises de toutes sortes ont étalé leurs produits au carré Strathcona, alors que les citoyens y font leurs emplettes. Au sous-sol du palais de justice, on devine les bouchers, derrière leurs étals.

PHOTO 11



Vue du carré Strathcona en 1902,
au moment où sont démolis
l'hôtel de ville et les commerces
qui s'y trouvent. On aperçoit l'édifice
de la Sun Life, logeant la Merchant's Bank,
au rez-de-chaussée.

▼ PHOTO 12



RAPIDEMENT,
~~~~~  
LA VILLE REMERCIE  
~~~~~  
LE DONATEUR
~~~~~  
EN NOMMANT  
~~~~~  
LE CARRÉ DE
~~~~~  
SON PATRONYME.  
~~~~~

Encadré par le Coffee House (à gauche) et par l'édifice Beckett, se trouve l'hôtel de ville, en avant-plan, vers 1900. L'édifice de brique est d'une grande sobriété.

PHOTO 13



C'EST AINSI
QUE DISPARAÎT,
POUR 550 \$,
LE PREMIER HÔTEL
DE VILLE DE
SHERBROOKE.

AU CARRÉ STRATHCONA

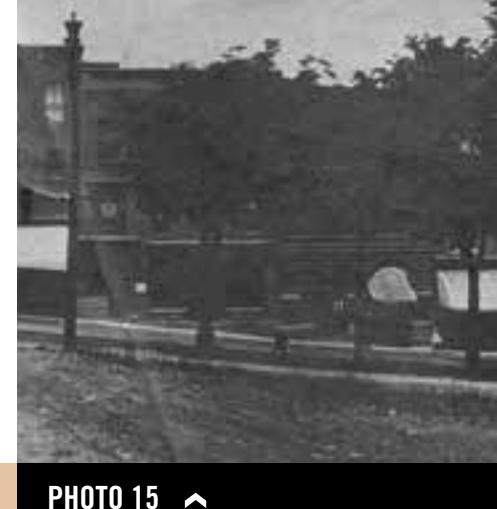
Plusieurs embûches se posent devant le nouveau palais de justice, notamment celle du coût de la démolition des édifices existants. Toutefois, un don de Lord Strathcona règle l'impasse et facilite la suite des événements. Rapidement, la Ville remercie le donateur en nommant le carré de son patronyme. Le toponyme Strathcona Square devient officiel le 8 novembre 1904. Puis, la transformation du site suit quelques étapes obligées. En janvier 1902, l'administration municipale quitte l'hôtel de ville qu'elle occupe depuis 1859. Elle s'installe, de façon temporaire, dans l'édifice Brooks, sur la rue Commercial (devenue Dufferin). Sur le square, tous les bâtiments destinés à la démolition sont vendus à l'encaissement. C'est ainsi que disparaît, pour 550 \$, le premier hôtel de ville de Sherbrooke.

PHOTO 14



Vue sur la rue Commercial (aujourd'hui rue Dufferin), l'artère principale de Sherbrooke dans les années 1800. Cette prise de vue, datant de 1898, montre un tramway traversant le pont de la rivière Magog. À gauche, la Eastern Township Bank, où loge aujourd'hui le Musée des beaux-arts de Sherbrooke.

PHOTO 15 ▲



UN NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE

Au moment où tout le site est rasé, les gens s'imaginent déjà voir le nouveau palais de justice sortir de terre. Cependant, une mauvaise surprise les attend. Croyant devoir assumer un cinquième des coûts de construction du nouveau palais de justice, soit 15 000\$, Sherbrooke est obligée, par ses partenaires du district judiciaire, de doubler la mise. Dans ces circonstances, le conseil municipal se rebiffe et les travaux ne peuvent pas commencer comme prévu. Des négociations ardues auront lieu durant une année. Après de longues tergiversations, le gouvernement finit par payer le montant de 15 000\$ qui s'était ajouté à la contribution municipale.



LE NOUVEAU PALAIS DE
JUSTICE DOIT OCCUPER
LE COIN NORD-OUEST
DU CARRÉ STRATHCONA.

Le nouveau palais de justice doit occuper le coin nord-ouest du carré Strathcona. Les plans du bâtiment et la surveillance des travaux sont confiés à l'architecte Raoul-Adolphe Brassard de Montréal. La construction est accordée à la firme Paquette et Godbout de Saint-Hyacinthe, qui a présenté la plus basse soumission : 103 000 \$. La sous-traitance pour la toiture sera accordée à un couvreur de Saint-Hyacinthe, M. Bissonnette, et les travaux de plâtre à O. Sarrazin, de la même ville. Par contre, l'ameublement et les stores seront respectivement commandés à Achille Joncas et à Ernest Bélanger, de Sherbrooke.

La taille du granit se fait sur place, dans des abris temporaires construits sur le chantier.

Une vue de la rue Wellington, à partir du palais de justice, en 1906. Les charrettes tirées par les chevaux circulent sur la rue Wellington, alors que l'aménagement paysager devant le palais de justice est à peine esquissé.

L'avancement des travaux permet la pose de la pierre angulaire le 30 août 1904. Cette cérémonie est présidée par le ministre de la Colonisation et des Travaux publics, Lomer Gouin. Selon la tradition, on place dans la pierre creusée à cet effet des journaux de Montréal et de Sherbrooke, de la monnaie, des vues de Sherbrooke, des pierres et des briques de l'ancien palais de justice, des rapports de la Eastern Township Bank, de la Merchant Bank et de la Stanstead & Sherbrooke Insurances Cie. Deux ans plus tard, le 11 septembre 1906, le même Lomer Gouin, devenu premier ministre, vient présider l'inauguration officielle.

1923

UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE

Pendant la construction du palais de justice, le projet de l'hôtel de ville piétine. Les événements placent la Ville dans une situation où il lui faut construire à neuf, mais l'unanimité tarde à se faire relativement à l'envergure du projet.

Depuis la formation d'un premier comité d'étude concernant l'avenir du Market Square, au début du siècle, le conseil dispose d'un budget de 25 000\$ pour ériger le nouvel hôtel de ville. Cependant, les plans et les devis déposés par l'architecte W. M. Archer, à l'été 1903, exigent un déboursé de 40 000\$. La Ville s'y oppose, tout comme elle refuse de se loger dans l'ancien palais de justice de la rue Williams ou même d'accepter l'offre de la salle des arts de la rue Dufferin. L'administration municipale tient à rester fidèle au plan de développement du carré Strathcona. En 1905, la Ville s'en approche en devenant locataire de l'édifice Whiting, situé en face du carré. Elle y demeure jusqu'en 1923, alors qu'est enfin inauguré le nouvel hôtel

de ville de Sherbrooke sur la rue Wellington, voisin du théâtre His Majesty's.

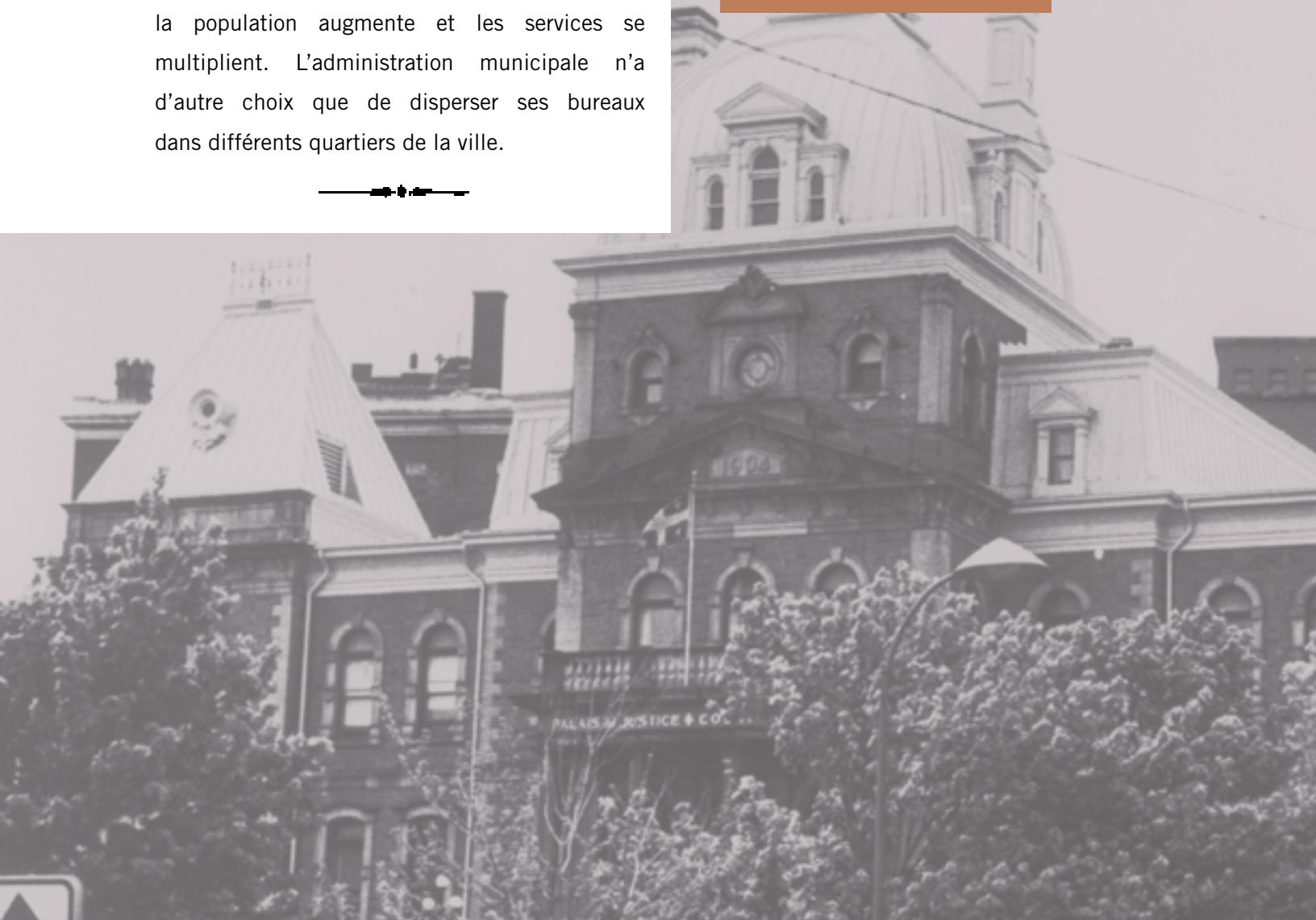
Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte J. Wilfrid Grégoire et de l'entreprise Sherbrooke Construction Co. Limited, propriété d'Ephrem Beauchesne. Il s'élève sur des terrains achetés du Québec Central.

L'édifice de quatre étages est entièrement occupé par les bureaux de l'administration municipale. Il est d'une telle modestie que l'échevin J. Armand Crépeau, président de la commission responsable de sa construction, se croit obligé de la justifier, à l'inauguration du 19 février 1923 : « Bien que notre situation financière puisse se comparer avantageusement à celle de n'importe quelle autre ville de cette province, je crois que notre population n'aurait pas approuvé une politique d'extravagance (...) et elle jugera comme une bonne gouverne la décision prise par ceux qui ont doté notre ville de la présente construction. »

**PENDANT LA
CONSTRUCTION
DU PALAIS DE JUSTICE,
LE PROJET DE L'HÔTEL
DE VILLE PIÉTINE.**

PHOTO 16 ▾

L'hôtel de ville de 1923 répond aux besoins de l'heure. Toutefois, Sherbrooke grandit, la population augmente et les services se multiplient. L'administration municipale n'a d'autre choix que de disperser ses bureaux dans différents quartiers de la ville.



1989

LE VIEUX PALAIS DE JUSTICE DEVIENT L'HÔTEL DE VILLE DE SHERBROOKE



PHOTO 17

Au milieu des années 1980, après l'étude de plusieurs projets de relocalisation, l'administration municipale profite du déménagement du palais de justice vers le plateau Marquette pour réaliser son rêve initial : occuper le centre-ville sur un site prestigieux et attrayant. Le 6 août 1987, la Ville acquiert le vieux palais de justice du carré Strathcona. C'est dans cet édifice, reconnu monument historique par le ministère des Affaires culturelles en 1977, que la Ville rejoint ses origines et joue un rôle décisif dans la conservation du patrimoine sherbrookois.

À la suite de Gilbert Hyatt et de tous ceux qui ont cru au potentiel du site, la Ville de Sherbrooke vient à son tour animer le confluent des deux rivières. De plus, elle ajoute la vocation culturelle à sa vocation administrative en maintenant vivantes des pierres plus que centenaires dans le Sherbrooke historique.



PHOTO 18



L'HÔTEL DE VILLE OCCUPE
UN SITE PRESTIGIEUX
ET ATTRAYANT, AU CŒUR
DU CENTRE-VILLE.





UN PEU PLUS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL...

AUJOURD'HUI,
LE CONSEIL MUNICIPAL
EST FORMÉ DU MAIRE
ET DE 19 CONSEILLERS.

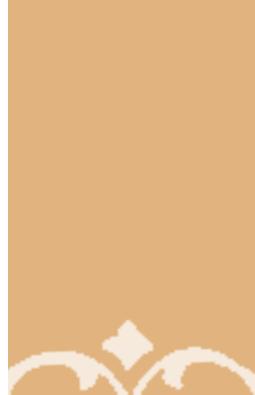


PHOTO 19

La municipalité de Sherbrooke est constituée le 10 juillet 1852, alors qu'elle compte 2 998 habitants. Les conseillers de la nouvelle Administration sont au nombre de sept. Le conseil est composé majoritairement d'avocats, de marchands et d'artisans-industriels anglophones. Lors de la première réunion, ils désignent l'un des leurs, George Frederick Bowen, afin qu'il remplisse les fonctions de maire. Il est à noter que la première élection du maire par le peuple ne survient qu'en mars 1889. En 1872, ne se porte pas candidat qui veut à l'élection municipale. La personne doit être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un commerce d'une valeur d'au moins 400 dollars. Il faut attendre 1875 pour que la ville obtienne le statut de cité, lui conférant des attributions légales plus larges. Le premier Canadien français à être nommé au poste de maire est

l'avocat Hubert Cabana, en 1880. À partir de janvier 1897, une politique d'alternance des maires entre anglophones et francophones s'installe, sans pourtant être décrétée. Cette habitude se poursuit jusqu'en 1955.

Aujourd'hui, le conseil municipal est formé du maire et de 19 conseillers, représentant les districts électoraux des arrondissements. Le maire est élu au suffrage universel ainsi que les conseillers dans leur district respectif. Le comité exécutif est nommé par le maire qui désigne quatre conseillers pour l'accompagner dans l'accomplissement de cette fonction. Les conseillers sont les représentants de la population et ont comme devoir de veiller à la qualité de vie de la collectivité. À cette fin, ils prennent des décisions concernant les orientations et les priorités de la municipalité en administrant les affaires de la Ville.



LA MUNICIPALITÉ
DE SHERBROOKE
EST CONSTITUÉE
LE 10 JUILLET 1852,
ALORS QU'ELLE COMpte
2 998 HABITANTS.

Le palais de justice, en 1920.
Des gens sont assis sur des bancs,
alors que les voitures de l'époque
sont garées sur la rue Wellington.



PHOTO 20

ET LA JUSTICE?

PHOTO 21

QUELQUES GRANDES
CAUSES ONT ÉTÉ JUGÉES
ENTRE CES MURS.
CERTAINES SANGLANTES
OU SCANDALEUSES,
D'AUTRES SAUGRENUES.



Ces procès ont fait courir les foules et les journalistes de toutes les époques.

Pensons d'abord à Harry K. Thaw. Marié à une jeune choriste de vaudeville, il assassine, en juin 1906, l'amant de son épouse à New York, au Madison Square Garden. Après un procès très médiatisé, Thaw est interné à New York. En 1913, il s'évade, prend la direction du Canada et séjourne dans une auberge de Saint-Herménégilde, où il est reconnu. Thaw est incarcéré à Coaticook où la population s'y attache : on lui prépare des petits plats et la fanfare locale joue pour lui en face de la prison! L'attention qu'on lui accorde devient si grande qu'on le transfère à la prison de la rue Winter, à Sherbrooke. Les journalistes affluent donc en ville. L'affaire se règle après quelques mois et le prisonnier est reconduit outre frontière, laissant la ville retrouver sa tranquillité.



Thaw toujours à Coaticook

COLONNE LIBRE EN CIRCULATION AU SUJET DE LA LIBERTÉ DE THAW. — LA DISCUSSION DE L'APPEL SANS JURIS DRAPEAU A MONTRÉAL DEVANT LA COUR DU BANC DU ROI, LE 13 SEPTEMBRE.

LA CAUSE DE JÉRÔME AJOURNÉE AU 11 DU COURANT.

LA NOUVELLE SITUATION DU PRISONNIER.

PHOTO 22

PHOTO 23

À la fin des années 1930, J. Anatole Desfossés est bien connu des juristes de la région. Il a déjà fait face à la justice à de nombreuses occasions pour pratique illégale de la médecine. Il dit posséder un pouvoir surnaturel pour guérir les gens de plusieurs maux et pour régler les problèmes d'ordre matrimonial. Le Collège des médecins, exaspéré par ses frasques, entame des procédures contre lui et il est arrêté le 16 décembre 1938. Le procès commence le 7 mars de l'année suivante. Une foule de près de 200 personnes se rassemble tous les jours pour suivre les audiences, ce qui ne déplaît pas à l'accusé qui y voit une publicité gratuite! Le 13 mars 1939, Desfossés est finalement reconnu non coupable. La foule venue suivre l'affaire acclame l'accusé innocenté.

Le 13 février 1956, J. Roméo Drapeau, âgé de 38 ans, entre dans la cuisine familiale et assassine à coups de marteau son épouse et ses quatre enfants. Paniqué, il prend un taxi jusqu'à Magog. Profitant de la négligence du chauffeur, il lui vole sa voiture et se rend au presbytère de Waterloo où il se confesse au prêtre qui alerte la police. La ville est sous le choc : un homme si impliqué dans diverses activités sociales et caritatives! Lors de son enquête préliminaire, Drapeau demande à se rendre à la salle de bains. De retour, il prend la fuite dans les corridors du palais de justice, semant le policier qui l'accompagne, et se jette par la fenêtre. Déboulant en plein centre-ville, il court vers la rivière. Les policiers lui mettent la main au collet au coin des rues Frontenac et Wellington. Il est finalement reconnu non coupable pour cause d'aliénation mentale.

À l'été 1937, des jeunes filles portent des costumes d'époque pour souligner le faux centenaire de Sherbrooke.



LE PATRIMOINE À PORTÉE CITOYENNE

Rien de pire pour un lieu patrimonial que de déteriorer, que de tomber dans l'oubli. Cela n'a jamais été le cas avec le site de l'ancien palais de justice, aujourd'hui occupé par l'hôtel de ville de Sherbrooke.

Construit en hauteur, le palais de justice a suivi la mode de l'époque qui voulait que les hautes instances soient construites au cœur des cités. Faisant cela, on disait en effet : « c'est ici que les décisions se prennent, c'est ici que se joue l'avenir de notre ville. » Pour sa part, le palais de justice n'est pas seulement au cœur de la ville, il la surplombe. La symbolique recherchée est claire : devant un juge, on lève le regard.



PHOTO 24

Mais bien que le formalisme d'un édifice où les lois sont appliquées exige sérieux et respect, les citoyens et les visiteurs se sont, au fil des ans, approprié l'espace, dans la bonne humeur et la détente. Que ce soit pour y vendre ou pour y acheter des marchandises, dans le chaos joyeux du marché public, ou encore pour s'y reposer, pour y pique-niquer ou pour poser fièrement, sur son parterre ou son parvis.



PHOTO 25

PHOTO 26 ▾

EN 1974, LORS DU
FESTIVAL DES CANTONS,
DES GROUPES DE JEUNES
GENS ONT CHOISI LE
PARTERRE DE
L'ACTUEL HÔTEL DE VILLE
POUR SE REPOSER
ET DISCUTER.



PAGE COUVERTURE

Le palais de justice de Sherbrooke, le 15 janvier 1932. Fonds Frederick James Sangster. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 1

L'ancien palais de justice et la place du Marché, vers 1900. Fonds Laurent Biron. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 2

Le palais de justice de Sherbrooke, dans les années 1900. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 3

Détails de la façade de l'hôtel de ville. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 4

Détail de l'escalier menant au hall d'honneur. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 5

Espace adjacent aux bureaux de la Marie. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 6

Salle du conseil municipal. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 7

Portion du hall d'honneur. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 8

Sherbrooke en 1868. Fonds Frederick James Sangster. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 9

Marché du Square Strathcona. Fonds Frederick James Sangster. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 10

Confluent des rivières Magog et Saint-François, tiré du *Canadian Scenery Illustrated* de W. H. Bartlett, vers 1840. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 11

Place du marché au Square Strathcona. Fonds Paul Gagné. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 12

Vue du Square Strathcona au moment de la démolition de nombreux édifices, vers 1902. Fonds Clovis Roy. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 13

L'hôtel de ville de Sherbrooke, vers 1900. Fonds Clovis Roy. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 14

La Commercial Street, en 1898, aujourd'hui la rue Dufferin. Fonds Gérard Auray. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 15

Vue de la rue Wellington, du palais de justice, vers 1906. Fonds Frederick James Sangster. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 16

Le palais de justice de Sherbrooke, vers 1975. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 17

Détails de la façade de l'hôtel de ville. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 18

Hôtel de ville de Sherbrooke, en 2004. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 19

Salle du conseil municipal. Crédit photo : François Lafrance.

PHOTO 20

Le palais de justice de Sherbrooke, dans les années 1920. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 21

Extrait du *Sherbrooke Daily Record* du 3 septembre 1913. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 22

Extrait du *Sherbrooke Daily Record* du 17 septembre 1913. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 23

Extrait de *La Tribune* du 6 septembre 1913.

PHOTO 24

Jeunes filles en costume d'époque lors des célébrations entourant le faux centenaire de 1937. Fonds Frederick James Sangster. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 25

Le Club de raquettes le Gounod, le Club St-François, le Club Dollard et le Club Tuque-Rouge, le 20 février 1927. Fonds du Club de raquettes Tuque-Rouge. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 26

Festival des Cantons, vers 1974. Fonds du Festival des Cantons. La Société d'histoire de Sherbrooke.

PHOTO 27

Rassemblement à l'occasion du Congrès du Club de raquetteurs de 1914. Fonds Léonidas Bachand. La Société d'histoire de Sherbrooke.



PHOTO 27

Ville de
Sherbrooke

